

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 4 mai 2010 à 16 :00 heures à laquelle sont présents :

MM. Richard Fleury, Jean-Marc-Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.

CA-2010-05-04/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2010-05-04/002

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 26 avril 2010, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

Secrétaire-
trésorier

CA-2010-05-04/003

RÈGLES DE GESTION CONTRACTUELLE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le projet de « Règles de gestion contractuelle assurant la transparence, l'équité, la confidentialité et l'étanchéité de tout le processus d'attribution des contrats de La Cité de la culture et du sport de Laval (titre abrégé « Politique de confidentialité ») », tel que présenté au conseil d'administration provisoire pour approbation; et
2. De donner instructions au Représentant de la Corporation de voir à l'application et au respect des règles prévues à la Politique de confidentialité.

(Réf : 2.1)

CA-2010-05-04/004

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 16 :35 heures.

(Réf : 4.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 4 MAI 2010

Secrétaire-
trésorier